

Le nom d'Axel Dumas, gérant de la maison Hermès, est apparu ces derniers jours dans des documents rendus publics aux États-Unis dans le cadre des procédures liées à Jeffrey Epstein. Une mention indirecte, qui a conduit le dirigeant français à préciser publiquement la nature des contacts qu'il avait eus avec le financier américain aujourd'hui décédé.

Une prise de contact ancienne et restée sans suite

Selon les déclarations d'Axel Dumas, les faits remontent au début des années 2010. Jeffrey Epstein aurait cherché à entrer en relation avec lui à plusieurs reprises, sollicitant des rencontres d'ordre professionnel.

Le dirigeant affirme avoir décliné ces demandes et n'avoir jamais engagé de relation d'affaires avec l'intéressé. Il reconnaît un seul épisode de rencontre, décrit comme fortuit, lors d'une visite d'atelier organisée pour plusieurs invités. Cette présence n'aurait donné lieu à aucun échange ultérieur ni à une collaboration.

Aucune relation commerciale, insiste la maison Hermès

La direction d'Hermès souligne qu'aucun projet proposé par Epstein n'a été accepté, qu'il s'agisse de prestations artisanales ou de rendez-vous d'affaires. La maison affirme avoir systématiquement refusé les sollicitations reçues, maintenant une distance claire avec l'homme d'affaires déjà controversé à l'époque. Ces précisions visent à dissiper toute ambiguïté alors que les archives judiciaires américaines mentionnent de nombreuses tentatives de mise en relation entre Epstein et des dirigeants économiques internationaux.

Un contexte sensible pour un groupe attaché à son indépendance

Cette séquence intervient dans un moment où Hermès continue de cultiver une image d'entreprise familiale indépendante, particulièrement vigilante quant à la maîtrise de ses partenariats et de sa gouvernance. Au début des années 2010, rappelle l'entourage du groupe, la société était engagée dans une phase stratégique marquée par la défense de son capital face à des mouvements externes. Dans ce climat, toute approche d'intermédiaire financier était examinée avec prudence.

Un enjeu essentiellement réputationnel

Aucune procédure judiciaire ne vise aujourd'hui Hermès ni son dirigeant dans ce dossier. L'affaire relève avant tout d'un enjeu d'image, dans un contexte où les révélations successives liées à Jeffrey Epstein continuent d'exposer, parfois très indirectement, des personnalités issues du monde politique, économique ou culturel. Pour Axel Dumas,

l'objectif de cette prise de parole est clair : rappeler l'absence de liens d'affaires et réaffirmer la ligne de conduite d'une maison fondée sur la discrétion, la sélection rigoureuse de ses partenaires et une stratégie de long terme.

Une illustration des risques de réputation à l'ère de la transparence judiciaire

L'épisode montre combien la publication d'archives ou de correspondances anciennes peut, des années plus tard, placer des entreprises face à des situations de clarification publique, même en l'absence de toute implication. Dans un environnement où la conformité, la traçabilité des relations d'affaires et la vigilance éthique sont devenues centrales, les grands groupes cherchent désormais à documenter davantage leurs interactions, afin de se prémunir contre ces risques réputationnels différés.

Michelle LEFORT

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité

[S'abonner à la newsletter](#)